

<http://www.lejournaldesentreprises.com/national/france-les-pme-ne-demandent-pas-assez-d-aides-publiques-06-11-2013-207852.php>

France. Les PME ne demandent pas assez d'aides publiques

Armelle Gegaden

Alors que la pression fiscale augmente sur les entreprises, des aides publiques qui seraient censées les soutenir dans leur projet restent désespérément inutilisées.

La raison? Les dirigeants de PME ne les demandent pas, par manque de temps et par peur de se heurter à la complexité administrative et à la lenteur des collectivités locales.

Pour qui s'y intéresse, il y a pourtant de l'argent à se faire...

Les aides publiques à l'investissement et à l'export sont faiblement utilisées par les entreprises, révèle une étude récente du cabinet conseil Sogedev réalisée auprès d'un échantillon de 400 PME.

Le journal des entreprises rd e radio des entreprises

Une question ?
S'abonner
Envoyez votre info
Nous suivre sur

ACTUALITÉS INDUSTRIE SERVICES COMMERCE PRATIQUE CHOISIR VOTRE RÉGION

Accueil national > National

National

France. Les PME ne demandent pas assez d'aides publiques

ajouté le 6 novembre 2013 à 15h00 - Mots clés : Charles-Edouard de Cazalet, Crédit Impôt Recherche, CIR, PME, Jeune Entreprise Innovante, Bpifrance

Twitter

Alors que la pression fiscale augmente sur les entreprises, des aides publiques qui seraient censées les soutenir dans leur projet restent désespérément inutilisées. La raison ? Les dirigeants de PME ne les demandent pas, par manque de temps et par peur de se heurter à la complexité administrative et à la lenteur des collectivités locales.

Les aides publiques à l'investissement et à l'export sont faiblement utilisées par les entreprises, révèle une étude récente du cabinet conseil Sogedev réalisée auprès d'un échantillon de 400 PME. Elles ont en effet 18 % à les utiliser. Ces aides sont en général des aides versées par les collectivités locales. Pour expliquer la faiblesse du recours à ces aides, les dirigeants affirment redouter la lenteur et la lourdeur administrative, la multiplicité des "guichets" territoriaux. Au final, elles renoncent par manque de temps et par crainte de s'y perdre dans le maquis des quelque 6.000 aides territoriales en France. « Dommage », déplore Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé de Sogedev. Car en se donnant la peine de s'y intéresser, elles pourraient obtenir des sommes non négligeables. « Prenons l'exemple d'une PME industrielle implantée en région et qui souhaite étendre son bâtiment de production. Cela lui coûte 500.000 €. En général, elle obtient jusqu'à 15 % de subventions soit 75.000 €. Le dirigeant devrait se demander combien de chiffre d'affaires il doit réaliser pour obtenir ce montant en résultat net... », explique Charles-Edouard de Cazalet.

Les dirigeants ne savent pas à qui s'adresser
Dans la réalité, la lenteur administrative est variable en fonction des équipes en place dans les collectivités. « Certaines fonctionnent bien et aident très bien les entreprises », admet le professionnel.

Dans la même rubrique

1. Bruno Le Maire sur la Radio des entreprises. « Ce sont les entrepreneurs qui sortiront la France de la crise »
2. Agroalimentaire. Alain Glon : « il faudrait faire de la Bretagne une zone franche »
3. Stanislas de Bentzmann. « Sur le cours d'une vie, les salariés français sont moins compétitifs »
4. Un mois vu par Laurence Vernay
5. Michel-Edouard Leclerc. « Les Cassandre ont eu tort, la reconquête est à portée de main »
6. Transmission. Connaissez-vous la valeur immatérielle de votre entreprise ?
7. Guillaume Bachelay (PS). « En matière de capital-risque, la BPI fait ce que le privé ne fait pas »
8. Frédéric Saint-Geours (UIMM). « Les marges des entreprises à leur plus bas niveau en 40 ans »
9. Pierre Gattaz. « Je n'imagine pas la France sans industries ! »
10. Boris Saragaglia (Spartoo). « Le vrai

Elles ont en effet 18 % à y avoir recours.

Ces aides sont en général des aides versées par les collectivités locales.

Pour expliquer la faiblesse du recours à ces aides, les dirigeants affirment redouter la lenteur et la lourdeur administrative, la multiplicité des "guichets" territoriaux.

Au final, elles renoncent par manque de temps et par crainte de s'y perdre dans le maquis des quelque 6.000 aides territoriales en France.

« Dommage », déplore Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé de Sogedev.

Car en se donnant la peine de s'y intéresser, elles pourraient obtenir des sommes non négligeables.

<http://www.lejournaldesentreprises.com/national/france-les-pme-ne-demandent-pas-assez-d-aides-publiques-06-11-2013-207852.php>

« Prenons l'exemple d'une PME industrielle implantée en région et qui souhaite étendre son bâtiment de production.

Cela lui coûte 500.000 euro.

En général, elle obtient jusqu'à 15 % de subventions soit 75.000 euro.

Le dirigeant devrait se demander combien de chiffre d'affaires il doit réaliser pour obtenir ce montant en résultat net...

», explique Charles-Edouard de Cazalet.

Les dirigeants ne savent pas à qui s'adresser Dans la réalité, la lenteur administrative est variable en fonction des équipes en place dans les collectivités.

« Certaines fonctionnent bien et aident très bien les entreprises », admet le professionnel.

La complexité tient à la multiplicité des collectivités locales qui distribuent ces aides (villes, communauté de communes, départements) bravant ainsi la compétence économique des Conseils régionaux.

« On aboutit à un manque de lisibilité.

Les dirigeants ne savent plus à qui s'adresser », poursuit Charles-Edouard de Cazalet.

Les aides à l'innovation marchent bien Dans ce panorama, les aides à l'innovation tirent en revanche très bien leur épingle du jeu.

En effet, qu'il s'agisse du Crédit impôt recherche, du statut de Jeune Entreprise Innovante ou des aides à l'innovation de Bpifrance, elles sont en tête des aides les plus utilisées par les PME.

« Les acteurs sont bien identifiées et la communication est la même partout.

Le Crédit Impôt Recherche s'appelle CIR à Lille, à Lyon ou à Nice.

Une aide à l'investissement, elle, n'a pas le même intitulé partout », détaille Charles-Edouard de Cazalet.

Et alors que le gouvernement, dans le prolongement du rapport Mandon et du choc de simplification, envisage de simplifier le dispositif d'aides publiques aux entreprises en France, il préconise de travailler sur ce point.